



Assemblée générale

UN LIBRARY

PROVISOIRE

A/42/PV.20

7 octobre 1987

• FRANCAIS

Quarante-deuxième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA 20e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,  
le jeudi 1er octobre 1987, à 10 heures

Président : M. FLORIN (République démocratique allemande)

Déclaration de M. Joaquim Alberto Chissano, Président de la République populaire du Mozambique

Débat général [9] (suite)

Déclarations de :

M. Mangwende (Zimbabwe)  
M. Abdullah (Oman)  
M. Mladenov (Bulgarie)

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 10 h 25.

DECLARATION DE M. JOAQUIM ALBERTO CHISSANO, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DU MOZAMBIQUE

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée générale entendra tout d'abord une déclaration du Président de la République populaire du Mozambique.

M. Joaquim Alberto Chissano, Président de la République populaire du Mozambique est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue aux Nations Unies au Président de la République populaire du Mozambique et de l'inviter à prendre parole devant l'Assemblée.

Le Président CHISSANO (interprétation de l'anglais) : C'est pour moi un grand honneur que de prendre parole devant cette auguste assemblée, forum important dans la lutte pour le maintien de la paix et pour la consolidation de l'amitié et de la solidarité entre les peuples. Les Nations Unies jouent un rôle essentiel pour apaiser les tensions mondiales et en limiter les conflits. Elle constitue la pierre angulaire du resserrement des liens diplomatiques entre Etats Membres et de la lutte pour le progrès et le développement.

En m'adressant à cette quarante-deuxième session de l'Assemblée générale, je voudrais exprimer ma satisfaction de voir la présidence entre vos mains, Monsieur, vous qui êtes un diplomate expérimenté hautement estimé dans le milieu des relations internationales. Je suis persuadé que l'Assemblée générale, à sa présente session, tirera grand profit de votre sagesse et de votre équité. Je puis vous assurer que mon pays coopérera de très près avec vous dans la réalisation de votre tâche.

De même, je voudrais féliciter le Président sortant, M. Choudhury, Ministre des affaires étrangères du Bangladesh, pour l'énergie qu'il a consacrée à la conclusion heureuse de la quarante-et-unième session.

Le Président Chissano

J'ai le plaisir de transmettre au Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, le message de reconnaissance que lui adresse le peuple mozambicain.

Votre attachement et votre dévouement à la recherche de solutions aux problèmes qui assaillent l'humanité vous valent, Monsieur le Secrétaire général, l'admiration et l'estime accordées aux grandes personnalités internationales. Votre nom restera à jamais associé aux efforts que déploie la communauté internationale pour trouver des solutions aux sérieux problèmes que connaît l'Afrique australe. En particulier, votre nom restera associé à tout ce qui a été fait pour soulager les souffrances humaines causées par les catastrophes naturelles et la guerre d'agression menée contre le Mozambique.

Il y a 10 ans, le Président de la République populaire du Mozambique, le maréchal Samora Moises Machel, prenait la parole à l'Assemblée pour la première fois. Il était porteur d'un message d'un pays qui, au lendemain d'une indépendance conquise par la force des armes, comprenait parfaitement que l'édification d'un monde de prospérité et de bien-être nécessitait avant tout la paix. Samora Machel a consacré toutes ses énergies à la recherche de solutions aux problèmes de l'Afrique australe.

Le 19 octobre 1986, alors que Samora Machel rentrait d'une nouvelle mission de paix et de développement, l'avion qui le transportait a été détourné de sa route normale par une balise radio non enregistrée. A la suite de ce changement de cap, l'avion s'est écrasé en territoire sud-africain, causant la mort du Président Samora Machel et des 34 personnes qui l'accompagnaient. Nous sommes convaincus que cette balise radio a été installée et utilisée à des fins délibérément criminelles. Le Gouvernement mozambicain réaffirme qu'il est décidé à poursuivre l'enquête jusqu'à ce que toute la lumière soit faite sur cette affaire. Ceux qui ont assassiné Samora Machel sont les ennemis de la paix, du progrès et de la justice. Ceux qui ont tué Samora Machel sont les ennemis des objectifs qui inspirent les Nations Unies. Evoquant la mémoire du Président Samora Machel, j'aimerais remercier tous ceux qui, en cette heure tragique, nous ont réchauffés de leur sympathie et ont raffermi notre volonté de poursuivre la lutte pour la paix.

Mon pays continue de connaître une situation difficile, résultat de la guerre non déclarée que nous livre l'Afrique du Sud. En raison des massacres répétés et des destructions massives subies par notre infrastructure économique et sociale, cette guerre d'agression - dirigée à l'origine par le régime raciste minoritaire de Ian Smith depuis ce qui était à l'époque la Rhodésie et qui a été reprise en 1981 par le régime d'apartheid d'Afrique du Sud - a atteint des dimensions sans

Le Président Chissano

précédent. A certains moments, la guerre s'est caractérisée par l'intervention armée directe des forces sud-africaines ou par des attaques de mercenaires ou de terroristes recrutés, formés, armés, dirigés et appuyés par Pretoria. En coulisse, et grâce aux énormes ressources financières et technologiques dont il dispose, le régime d'apartheid recourt à la menace, au chantage, au blocus économique, au sabotage et à une campagne de désinformation et de calomnie dirigée contre notre pays.

L'Accord de Nkomati, signé en 1984 par la République populaire du Mozambique et l'Afrique du Sud en vue d'instaurer un climat de paix et de relations de bon voisinage entre les deux pays, n'a pas encore pleinement atteint son objectif. Comme les documents de Gorongosa le démontrent à l'envi, l'Afrique du Sud, au lieu de mettre fin à sa participation à l'agression contre le Mozambique, a intensifié l'infiltration de terroristes dans notre pays et accru son appui militaire à ces derniers. Bien que son plan ait été démasqué grâce aux preuves irréfutables fournies par les documents de Gorongosa, Pretoria s'y accroche et poursuit sa guerre non déclarée contre le Mozambique. En dépit de l'énorme effort de propagande entrepris par les milieux qui financent les troupes de bandits armés pour essayer de leur donner une apparence honorable, ces terroristes et mercenaires à la solde de Pretoria n'en restent pas moins fidèles à leur caractère criminel, antisocial et antinational. J'en veux pour preuve les massacres perpétrés par les terroristes à Homoine, Manjacaze, Mandimba, Mechungwe et Sena; j'en veux pour preuve la destruction de biens et d'infrastructures sociales et économiques et le pillage, le vol, le viol et les tortures sadiques infligées aux populations sans défense.

Voici quelques exemples qui, sans être exhaustifs, donnent néanmoins une idée des effets abominables des attaques perpétrées par les terroristes. De 1982 à 1986, les terroristes ont détruit et pillé 1 500 magasins et coopératives de consommateurs; 1 800 écoles accueillant 315 000 étudiants; 490 hôpitaux, dispensaires et centres de santé desservant plus de 2 millions de personnes, qui ne disposent donc plus de services de santé réguliers. Au cours de la même période, plus d'un demi-million de personnes ont perdu la vie, directement ou indirectement, du fait des attaques terroristes; plus de la moitié était composée d'enfants de moins de 5 ans.

Le Président Chissano

Mais qui sont ces criminels qui sèment aveuglément la mort et la destruction? Qui sont ces assassins qui, sous les ordres d'étrangers, brutalisent et massacrent le peuple mozambicain? Qui sont ces terroristes, ces bandits armés, comme on les appelle maintenant au Mozambique et dans toute l'Afrique australe? Ce sont les agents du colonialisme qui s'est toujours opposé à la lutte de libération du peuple mozambicain et qui, après le triomphe de cette lutte en 1974, s'est efforcé désespérément d'empêcher la réalisation de nos droits à l'autodétermination et à l'indépendance.

Le Président Chissano

Il y a parmi eux des toxicomanes, des voleurs, des hors-la-loi et des criminels, des mercenaires et des assassins. La création de ce groupe et le choix de ses dirigeants étaient dictés par des objectifs et des intérêts étrangers, hostiles aux aspirations les plus légitimes du peuple du Mozambique. D'après le témoignage de son fondateur, Ken Flower, ancien chef du Service de renseignements de la Rhodésie, ce groupe, formé en 1974, dans la Rhodésie de Ian Smith, en tant que pseudo-mouvement de guérilla, était le fruit de l'expérience que Ken Flower avait acquise au contact de l'armée portugaise en Angola. Au milieu de 1976, les services de renseignements rhodésiens donnaient le nom de MNR à ce pseudo-mouvement.

A la suite de la guerre que Pretoria mène contre nous et des catastrophes naturelles qui se sont abattues sur notre pays, 4,5 millions de Mozambicains ont été déplacés à l'intérieur du pays ou ont cherché refuge dans les pays voisins.

Devant cette catastrophe, la communauté internationale a fait preuve d'une solidarité et d'une compréhension réconfortantes. Sur l'initiative du Secrétaire général des Nations Unies et en réponse à notre appel, une réunion internationale d'assistance humanitaire au Mozambique s'est tenue au début de l'année. A la suite de cette réunion, des institutions spécialisées des Nations Unies, des organisations gouvernementales et non gouvernementales et des organes humanitaires et religieux ont apporté à notre pays un appui précieux sous forme de nourriture, de vêtements, de médicaments, de semences et d'outils. Grâce à ce programme, on a déjà pu sauver la vie de milliers de Mozambicains.

Je voudrais, au nom du peuple mozambicain, remercier tous les pays donateurs et la communauté internationale tout entière pour l'appui apporté à notre pays. Sans cet appui, il nous aurait été impossible de faire face aux innombrables difficultés auxquelles se heurtent une population déplacée par la guerre ou qui revient de pays voisins où elle avait cherché refuge.

C'est le régime d'apartheid qui a créé la guerre en Afrique australe. Les forces qui perpètrent le massacre sont le prolongement de l'armée de Pretoria.

Le régime sud-africain veut assujettir l'Afrique australe tout entière. C'est l'évidence même pour les pays de la région. C'est pourquoi des ressortissants du Zimbabwe et de la Tanzanie combattent aujourd'hui au Mozambique, côte à côte avec les Mozambicains, contre l'agression sud-africaine, dans le cadre d'opérations qui jouissent de l'appui logistique de l'Angola, de la Zambie et du Botswana. Les

Le Président Chissano

Etats de première ligne sont conscients de ce qui est en jeu au Mozambique : l'avenir de la région tout entière. La guerre menée contre le Mozambique est une lutte entre la liberté et l'oppression, entre l'égalité et la discrimination raciale, entre l'indépendance et le colonialisme.

Même au-delà des frontières des Etats de première ligne, nous commençons à relever des signes encourageants de coopération pour mettre fin à ce terrorisme. C'est le cas du Malawi, avec lequel nous avons signé un accord de sécurité qui est en train d'être appliqué avec des résultats positifs.

Le vaste mouvement de solidarité dont nous jouissons de la part des Etats membres de l'Organisation de l'unité africaine, du Mouvement des pays non alignés et de la communauté internationale en général renforce notre détermination de lutter et notre certitude de gagner.

Notre économie révèle des failles structurelles et conjoncturelles profondes, à la suite d'une combinaison de facteurs, tels que les déséquilibres financiers et commerciaux; la dégradation sans précédent des prix des produits de base qui constituent les principales sources de recettes pour les pays en développement; le chômage; l'augmentation disproportionnée du prix des produits manufacturés provenant des pays industrialisés; les taux d'intérêt réels élevés; l'adoption de mesures protectionnistes qui gênent l'accès des produits d'exportation des pays en développement aux marchés des pays développés; la faim endémique qui affecte des millions d'êtres humains; la situation critique héritée du colonialisme; les pertes causées par l'application des sanctions contre la Rhodésie du Sud; l'agression militaire directe et indirecte et le blocus économique que poursuit l'Afrique du Sud; les catastrophes naturelles; et les faiblesses dans notre gestion dans l'application de notre politique économique, telles qu'elles ont été reconnues par le quatrième Congrès de notre parti.

Parmi tous ces éléments, c'est la guerre d'agression menée contre nous par le Gouvernement sud-africain qui aggrave le plus nos difficultés économiques et financières.

Entre 1975, l'année de notre indépendance, et 1981, nous avons remporté des succès dans notre reconstruction nationale. Au cours de cette période, notre produit national brut a atteint un taux annuel de croissance raisonnable. Nos exportations ont réussi à atteindre le chiffre de 280,8 millions de dollars des

Le Président Chissano

Etats-Unis. Dans le domaine de l'enseignement, le taux de l'analphabétisme qui était de 92 % au moment de l'indépendance a été ramené à 72 % en 1980. La création de 900 postes sanitaires ruraux atteste de notre réussite dans le domaine de la santé. En 1981, pour la première fois dans l'histoire de notre pays, chaque district disposait d'un professionnel médico-sanitaire capable de fournir diagnostic et traitement.

Des réalisations importantes ont été enregistrées dans de nombreux autres domaines économique, social et culturel, et ce sont ces succès qui sont menacés par l'escalade de l'agression sud-africaine.

De 1981 à 1985, notre économie a accusé une baisse annuelle, qui a causé une diminution du niveau de vie et une hausse de notre dette étrangère.

En analysant notre situation, nous avons conclu que, bien que la guerre soit le principal élément d'aggravation de notre crise économique, nous ne pouvions nous permettre d'attendre qu'elle cesse pour adopter les mesures fondamentales nécessaires pour surmonter la crise. Bien au contraire, la reconstruction de notre économie est une condition d'importance primordiale si nous voulons gagner la guerre.

Par conséquent, au début de cette année, notre gouvernement a mis au point un plan de relance économique qui envisage, notamment, les mesures suivantes : un nouveau système de contrôle des échanges encourageant les exportateurs; l'abolition du contrôle des prix sur certains produits; l'encouragement aux producteurs au moyen d'une augmentation des prix de la terre; de meilleures méthodes de gestion dans les coopératives; la réorganisation et la rationalisation de certaines fermes d'Etat, avec son corollaire, la redistribution de terres au secteur familial, aux coopératives et aux agriculteurs privés; et une nouvelle politique de salaire pour accroître la productivité.



Le Président Chissano

Ce programme quadriennal vise à revitaliser notre économie nationale et à nous permettre de réaliser un taux de croissance du produit national brut de l'ordre de 12 % d'ici à 1990. L'évaluation des premiers six mois de la mise en oeuvre du Programme de redressement économique est encourageante. Au cours des premiers six mois de cette année, la production industrielle a augmenté de 34 % par rapport la même période l'année dernière. En outre, une augmentation de 12 à 15 % par rapport à 1986 de la commercialisation des produits agricoles est susceptible de se produire cette année, en raison surtout de l'augmentation de la production dans le secteur familial.

En général, nous constatons que les mesures qui ont déjà été prises ont des effets positifs sur les différents éléments économiques et il est permis d'espérer une tendance à la reprise globale de notre économie. Il convient de souligner que l'adoption d'un programme économique tel que celui-ci comporte inévitablement un coût social élevé.

La crise économique internationale, l'impact de la guerre que nous impose Pretoria, et l'augmentation disproportionnée du service de la dette extérieure, qui absorbe ou même excède nos recettes d'exportation, signifient que le Mozambique, de même que de nombreux autres pays en développement, se trouve dans l'étau de la dette extérieure qui, peu à peu, étouffe nos efforts et nos initiatives.

Pour compléter nos efforts nationaux, nous avons négocié le rééchelonnement de notre dette. En mai de cette année, nous avons pu constater qu'une meilleure compréhension se faisait jour et que les conditions convenues étaient raisonnablement favorables.

La réunion récente du Groupe consultatif pour le Mozambique a abouti à la promesse encourageante de nouvelles ressources destinées à revitaliser notre économie et à nous permettre un nouveau départ. Cependant, nous relevons que, dans la réalité, une grande partie des ressources additionnelles n'entreront dans notre pays que pour en ressortir presque aussitôt pour faire face au paiement des obligations courantes. Par conséquent, nous souscrivons aussi à la demande croissante de réformes profondes dans les relations financières et économiques internationales, et de solutions durables, effectives et équitables.

Dans ce contexte, nous partageons les vues de nombreux pays, organisations et personnalités, tels que le Vatican, sur une approche éthique de la question de l'endettement international, qui souligne la nécessité tant pour les pays

Le Président Chissano

créditeurs que pour les pays débiteurs de partager équitablement les sacrifices et les efforts qu'exigent les programmes d'ajustement, et qui censure également l'adoption de mesures autoritaires et technocratiques qui font abstraction des circonstances propres à chaque pays. Ces vues renforcent la ferme position prise en faveur d'un règlement équitable de la dette des pays en développement.

Certaines de ces préoccupations ont trouvé un écho dans la Déclaration de Venise des sept pays industrialisés, qui montre que l'on a conscience de la nécessité d'encourager des changements structurels et de réexaminer la question des taux d'intérêt intolérables. J'espère que cette prise de conscience engendrera la volonté nécessaire pour trouver une solution juste et équitable au problème de la dette.

La guerre non déclarée que mène l'Afrique du Sud contre le Mozambique s'inscrit dans la stratégie de domination de toute l'Afrique australe. Les deux objectifs de cette stratégie sont de maintenir l'apartheid à l'intérieur du pays, d'une part, et d'imposer l'hégémonie de l'Afrique du Sud sur toute la région, d'autre part. Le triomphe remporté par la lutte de libération nationale en Angola, au Mozambique et au Zimbabwe a mis en cause cette hégémonie.

Les tentatives faites pour dissimuler l'apartheid sous des réformes de pure forme qui ne changent en rien l'essence même du système se sont heurtées à la ferme opposition du peuple sud-africain. Le peuple sud-africain ne lutte pas pour la modernisation du régime raciste. Il lutte pour une société démocratique dans laquelle tous les hommes et toutes les femmes jouiraient de l'égalité de droits et de devoirs et dans laquelle tous - Noirs, Blancs, gens de couleur et Asiatiques - seraient tout simplement citoyens du même pays.

La proclamation d'un état d'urgence, les grèves, les manifestations et les arrestations massives indiquent clairement l'échec de l'option réformiste en Afrique du Sud. Face au soulèvement populaire, le régime s'enlise de plus en plus dans l'obstination et la violence. Il apparaît maintenant plus évident pour toute la communauté internationale que Pretoria n'entend pas les appels du peuple sud-africain à la liberté et à la démocratie et refuse de négocier la fin du système de l'apartheid.

La communauté internationale doit appuyer fermement la lutte que mène le peuple sud-africain sous la direction de l'African National Congress of South Africa (ANC) et celle menée par d'autres forces démocratiques en Afrique du Sud.

Le Président Chissano

Elle devrait, en outre, exercer des pressions effectives sur le régime de l'Afrique du Sud pour le persuader d'accepter le seul moyen pacifique de résoudre le conflit, à savoir, l'abolition des lois racistes, la libération de Nelson Mandela et d'autres prisonniers politiques, la légalisation de l'ANC et d'autres organismes politiques démocratiques et la négociation avec eux de l'avenir politique du pays.

Nous relevons, avec satisfaction, que des secteurs de plus en plus larges de la communauté blanche sud-africaine comprennent que c'est là la voie qui s'impose. Le mouvement anti-apartheid à l'intérieur de l'Afrique du Sud attire dans ses rangs des milliers de Sud-Africains blancs, notamment les jeunes, qui veulent détruire les barrières artificielles imposées par le racisme et jouer un rôle dans l'édification d'une société non raciale et démocratique. Des cercles politiques, économiques, sociaux, culturels et religieux significatifs de la communauté blanche établissent des contacts avec l'ANC dans l'espoir de trouver une solution au problème de l'Afrique du Sud.

Le Président Chissano

Depuis son accession à l'indépendance en 1975, la République populaire d'Angola a dû subir des invasions et des attaques dévastatrices menées directement par les forces armées sud-africaines. Il est du devoir de cette auguste assemblée de réaffirmer sa condamnation de l'agression sud-africaine contre l'Angola et d'exiger le retrait immédiat et inconditionnel des troupes du régime sud-africain. Nous réitérons notre solidarité fraternelle avec le peuple et le Gouvernement de la République populaire d'Angola.

S'agissant de la Namibie, nous rendons hommage à la République populaire d'Angola qui a récemment présenté des propositions tendant à mettre fin à l'agression et à l'occupation par l'Afrique du Sud de parties du territoire angolais et à créer des conditions susceptibles de déboucher sur un règlement négocié de la question de la Namibie. Une fois encore, nous rejetons la politique de couplage et exigeons l'application immédiate et inconditionnelle de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Nous rendons hommage également à la SWAPO, seul représentant authentique du peuple namibien, qui lutte avec courage et détermination pour l'indépendance de la Namibie.

Il est encourageant de relever que la communauté internationale comprend de plus en plus clairement la nature réelle du conflit et les difficultés qui se posent en Afrique australe. J'en veux pour preuve l'appui croissant dont jouissent les Etats de première ligne dans leurs efforts pour établir une paix durable dans la région.

La communauté internationale doit garantir le renforcement des moyens de défense des pays de la région pour qu'ils puissent faire face avec succès à l'agression menée par l'Afrique du Sud.

La communauté internationale en général et les pays occidentaux en particulier devraient s'engager fermement à promouvoir le développement économique et social des pays indépendants d'Afrique australe. Cet engagement pourrait trouver son expression grâce à des canaux bilatéraux ou multilatéraux, en particulier dans le cadre du SADCC. Ce dernier s'est révélé être un instrument utile de lutte pour l'émancipation économique et pour la diminution de notre dépendance par rapport à l'Afrique du Sud.

La multiplication des conflits en Afrique, au Moyen-Orient, en Asie et en Amérique latine, la croissance continuelle des stocks d'armes nucléaires et

Le Président Chissano

d'autres instruments de destruction massive, le fossé qui se creuse entre pays développés et pays en développement sont autant de problèmes qui menacent gravement l'avenir, voire la survie de l'humanité.

En dépit des efforts réalisés par notre organisation dans l'intérêt de la paix et de la sécurité internationale, il convient de reconnaître que les progrès accomplis jusqu'ici restent modestes.

Sur le continent africain, l'occupation de parties du territoire de la République démocratique arabe sahraouie se maintient et le peuple sahraoui se voit toujours refuser son droit à l'autodétermination et à l'indépendance. Nous restons convaincus que la solution de ce problème dépend de l'application des résolutions pertinentes de l'Organisation de l'unité africaine et de l'Organisation des Nations Unies. Nous réitérons notre soutien au peuple sahraoui et notre solidarité avec lui.

S'agissant du conflit qui oppose le Tchad et la Libye, nous nous félicitons de ce que les deux parties aient accepté un cessez-le-feu, comme vient de l'annoncer en Ethiopie le président en exercice de l'OUA. De même, nous espérons que le Tchad et la Libye se joindront aux efforts du Comité spécial qui vient de tenir une réunion au sommet dans la capitale de la Zambie, Lusaka.

Pour ce qui est de la question du Moyen-Orient, la République populaire du Mozambique réaffirme qu'elle appuie la juste cause du peuple palestinien sous la direction de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), son seul représentant légitime, en faveur de l'établissement d'un Etat libre, indépendant et souverain. Nous sommes favorables à la convocation d'une conférence internationale sur le Moyen-Orient. Ce serait un pas dans la voie d'un règlement négocié de cette question.

Nous exigeons qu'Israël retire ses forces de tous les territoires arabes occupés depuis 1967. Nous respectons la souveraineté et l'intégrité territoriale de tous les Etats de la région, y compris du Liban.

Nous renouvelons l'appel que nous avons lancé aux Gouvernements de l'Iran et de l'Iraq pour qu'ils mettent un terme à la guerre fratricide qui ravage les deux pays et pour qu'ils coopèrent avec les Nations Unies dans leurs efforts pour trouver un règlement négocié à ce conflit.

Nous appuyons les efforts déployés par le Secrétaire général des Nations Unies afin d'aider les deux communautés chypriotes à trouver une solution juste au problème de Chypre, sans ingérence étrangère.

Le Président Chissano

Le continent asiatique continue à subir violences et guerres.

Nous demandons le retrait des forces étrangères qui occupent le territoire du Timor oriental pour que le peuple maubère puisse exercer librement son droit à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité des Nations Unies. Nous nous déclarons solidaires de la lutte menée par le peuple du Timor, dirigée par le FRETILIN, pour l'exercice de ses droits légitimes et inaliénables.

Pour ce qui concerne la péninsule de Corée, la République populaire du Mozambique soutient les initiatives lancées par la République populaire démocratique de Corée en faveur d'une réunification pacifique de cette nation.

Nous encourageons le Secrétaire général à poursuivre ses efforts pour trouver une solution juste et durable à la question de l'Afghanistan.

On peut estimer que les résultats des négociations qui se sont menées entre l'Indonésie et le Viet Nam à propos de la question du Kampuchea sont positifs.

Mon pays suit avec attention et préoccupation l'évolution de la situation en Amérique latine. Nous nous déclarons solidaires du peuple du Nicaragua dans sa lutte pour la défense de son intégrité territoriale, de sa souveraineté nationale et pour la paix. Nous le félicitons de s'être déclaré prêt à plusieurs reprises à trouver un règlement négocié au conflit qui secoue l'Amérique centrale.

Nous sommes solidaires de la lutte que mène le peuple d'El Salvador pour faire triompher la démocratie dans son pays.

Les efforts réalisés dans cette région pour résoudre les conflits actuels au moyen de la négociation, et en particulier l'accord conclu par les pays d'Amérique centrale à Guatemala, offrent des perspectives encourageantes sur la voie de la restauration de la paix dans la région. La République populaire du Mozambique appuie ces initiatives et espère que la communauté internationale fera de même.

Dans l'Atlantique sud, nous sommes favorables à une solution négociée de la question des îles Malvinas. La mission de bons offices que poursuit le Secrétaire général peut jouer un rôle important en cette matière.

En ce qui concerne l'océan Indien, je veux souligner l'intérêt particulier que présentent pour mon pays les efforts qui sont déployés pour faire de l'océan Indien une zone de paix, exempte d'armes nucléaires.

Le Président Chissano

Dans ce contexte, nous invitons instamment tous les Etats Membres à coopérer avec le Comité spécial sur l'océan Indien afin que celui-ci puisse mener ses travaux à bon terme et s'acquitter de son mandat sans autre retard. Nous les invitons également à oeuvrer à la convocation rapide d'une conférence internationale sur l'océan Indien.

Le Président Chissano

L'humanité entière constate avec inquiétude que le stockage des armes de destruction massive au niveau actuel menace de détruire la vie sur notre planète. Il est essentiel non seulement de mettre fin à la mise au point de ces armes de destruction massive mais également d'assurer leur limitation et leur élimination complète.

La République populaire du Mozambique juge extrêmement importants les entretiens entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union des Républiques socialistes soviétiques en vue de parvenir à des accords sur la limitation et l'élimination des armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive.

Nous nous félicitons des résultats déjà obtenus sur les missiles de portée intermédiaire. Il s'agit là d'une étape marquante sur la voie du désarmement général et complet. Nous espérons que les deux parties poursuivront leurs efforts louables et continueront à faire preuve de souplesse. Nous escomptons que tous ceux dont la contribution est importante pour le succès de cette entreprise feront preuve d'une volonté politique accrue. La détente entre les puissances nucléaires réduira les tensions et la tendance à créer des zones d'influence qui nuisent aux intérêts de la communauté mondiale dans son ensemble. La réduction des armes libérera des ressources qui devraient être affectées au développement harmonieux des nations, notamment des pays en développement.

Le peuple du Mozambique est ferme et déterminé. Nous sommes épris de liberté et nous attachons beaucoup de prix à l'indépendance. Aujourd'hui, comme par le passé, nous consentons d'énormes sacrifices pour préserver notre liberté et notre indépendance.

Si nous prenons les armes aujourd'hui, c'est uniquement pour défendre une nation qui est la nôtre, pour défendre une liberté conquise de haute lutte. Nous le faisons pour défendre les intérêts de notre peuple, les objectifs du non-alignement, de nos idéaux de liberté, de paix et de progrès social.

La solidarité dont nous bénéficions démontre que la communauté internationale comprend que c'est là le principe directeur de notre peuple et le principal objectif de notre Etat.

En rendant hommage à la communauté internationale, aux gouvernements et aux institutions internationales, notamment aux institutions spécialisées des Nations Unies, aux organes humanitaires et aux organisations non gouvernementales



Le Président Chissano

pour l'aide qu'ils ont fournie à notre pays, nous les prions instamment de maintenir et d'intensifier leur appui pour que notre peuple puisse se défendre plus efficacement contre l'agression qu'il a subie.

En conclusion, je tiens à réaffirmer notre attachement aux principes des Nations Unies. Nous réaffirmons notre volonté de coopérer avec le système des Nations Unies et avec tous les pays à la réalisation des objectifs de cette grande Organisation mondiale, à savoir l'élimination des foyers de tension, la limitation et l'élimination des conflits, l'instauration d'un ordre économique international juste, le désarmement, l'élimination des guerres, petites ou grandes, régionales ou mondiales, et le maintien de la paix et de la sécurité. Notre non-alignement actif est à la base même du renforcement de notre amitié et de notre coopération avec toutes les nations quel que soit leur système économique et idéologique. Nous sommes toujours prêts à coopérer avec tous ceux qui respectent notre indépendance et avec ceux qui souhaitent oeuvrer avec nous sur la base du respect mutuel et de tous les principes universels des Nations Unies.

Je suis persuadé que les membres de l'Assemblée transmettront fidèlement à leurs peuples et à leurs gouvernements ce message de coopération, d'amitié et de paix.

La luta continua.

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président du Mozambique de l'importante déclaration qu'il vient de faire.

M. Joaquim Alberto Chissano, Président du Mozambique, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

## DEBAT GENERAL

M. MANGWENDE (Zimbabwe) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, qu'il me soit permis tout d'abord de vous féliciter de votre élection unanime à la présidence de la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Votre élection est un hommage mérité à vos admirables talents diplomatiques et également un vote de confiance à votre pays. Ma délégation a l'intention de collaborer pleinement avec vous dans l'exécution de votre tâche.

M. Mangwende (Zimbabwe)

Nous adressons nos félicitations les plus sincères à votre prédécesseur, S. E. M. Humayun Rasheed Choudhury, Ministre des affaires étrangères du Bangladesh, pour la compétence avec laquelle il a présidé les travaux de la quarante et unième session de l'Assemblée générale.

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, S. E. M. Javier Pérez de Cuéllar, a piloté admirablement le vaisseau de l'Organisation alors que la tempête faisait rage. Il mérite nos éloges et notre appui sans réserve. Nous accueillons avec satisfaction son rapport sur l'activité de l'Organisation, qui fait l'objet du document A/42/1. Il a fort bien défini les problèmes, les possibilités et les défis qui nous attendent en ce début de la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale. Nous espérons sincèrement que les idées importantes qu'il avance seront examinées avec tout le sérieux qu'elles méritent dans les jours à venir, au fur et à mesure que l'Assemblée abordera les points inscrits à son ordre du jour.

Au moment où nous nous réunissons aujourd'hui, l'élan vers la paix s'est accéléré par rapport à la situation qui existait lors de l'ouverture de la quarante et unième session de l'Assemblée générale. On peut discerner des signes encourageants de détente, encore ténus et fugaces, entre les superpuissances et sur la scène internationale en général. Pourtant, l'incertitude est encore trop grande pour que nous puissions dire que la paix est enfin là. La situation internationale reste dangereuse et explosive et bien des choses peuvent encore tourner mal. C'est pourquoi nous devrions prendre très au sérieux les paroles du Secrétaire général lorsqu'il dit, dans le document A/42/1, que :

"Même si le vent favorable qui a soufflé cette année devait se maintenir, notre vaisseau mondial ne saurait se passer d'un pilotage habile ni du concours d'un équipage dévoué pour éviter les nombreux écueils semés sur son parcours et arriver à bon port au siècle prochain." (A/42/1, p. 2)

Si nous voulons profiter du dégel actuel, il faut que nous tirions parti de toutes les possibilités qui se présentent à nous afin de créer un environnement favorable à la recherche d'une paix universelle. La quarante-deuxième session de l'Assemblée générale nous en donne l'occasion. Saisissons-la et exploitons-la dans toute la mesure du possible.

M. Mangwende (Zimbabwe)

Nos délibérations à la présente session n'auraient pu commencer sur une note plus heureuse que l'annonce, il y a deux semaines, par les Etats-Unis et l'URSS, d'un accord de principe relatif à l'élimination totale des forces nucléaires intermédiaires basées à terre. Nous nous félicitons de cet événement positif. C'est la première fois qu'un accord a été conclu en vue de réduire effectivement les arsenaux existants. C'est donc là une percée psychologique importante, non seulement parce que cela prouvera, comme nous l'avons toujours affirmé, que toute réduction des armements est de nature à accroître le sentiment de sécurité parmi les nations mais encore parce que cela montrera, nous en sommes convaincus, qu'il est vain de chercher la sécurité dans la course aux armements. Nous espérons donc que lorsqu'il sera signé et ratifié, cet accord sur les forces nucléaires intermédiaires donnera un nouvel élan aux négociations en cours dans d'autres domaines plus vastes en matière de désarmement, qui ont pour objectif l'arrêt de la course aux armements, le désarmement nucléaire et, en fin de compte, le désarmement général et complet. Nous demandons instamment aux dirigeants américain et soviétique et, d'ailleurs, tous les autres Etats dotés d'armes nucléaires, de saisir les occasions qui se présentent aujourd'hui, de s'entendre sur un moratoire sur les essais nucléaires, première étape vers la conclusion d'un traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires et la réduction et l'élimination éventuelle des missiles nucléaires stratégiques.

Nous demandons instamment à la Conférence du désarmement de redoubler d'efforts pour parvenir rapidement à la signature d'une convention interdisant la mise au point, la fabrication, le stockage et l'emploi des armes chimiques. L'emploi des armes chimiques est déjà proscrit par le Protocole de Genève de 1925. Pourtant, nous sommes persuadés que la possession même de ces armes conduit inévitablement à leur emploi. C'est pourquoi nous recherchons leur élimination totale.

L'espace extra-atmosphérique est le patrimoine commun de l'humanité; il doit être utilisé à des fins pratiques et pour le bien de tous les peuples. Il ne faudrait pas qu'il devienne une nouvelle frontière à conquérir dans la course aux armements, ni un nouvel entrepôt pour des instruments de mort et de destruction. Il n'y aura pas d'armes dans l'espace si tous les Etats renoncent à ce que l'on appelle l'option défensive et engagent un dialogue pour parvenir au désarmement général et complet. Nous demandons à la Conférence du désarmement de hâter les

M. Mangwende (Zimbabwe)

négociations destinées à la conclusion d'accords sur la prévention de l'extension de la course aux armements à l'espace extra-atmosphérique. En même temps, le respect scrupuleux, par toutes les parties, des instruments juridiques internationaux déjà existant relatifs aux armes spatiales, y compris le Traité sur l'espace extra-atmosphérique de 1986 et le Traité de 1972 sur les missiles antimissiles balistiques, empêcherait l'extension de la course aux armements à l'espace extra-atmosphérique.

En dépit des progrès accomplis dans plusieurs secteurs du désarmement, notre monde est loin d'être sûr et l'avenir de l'humanité loin d'être assuré. La prévention de la guerre nucléaire reste la tâche la plus urgente de notre temps et la condition préalable à tous nos efforts. Il faut absolument faciliter les négociations sur le désarmement dans les différentes instances multilatérales si nous voulons que l'humanité survive. C'est pour cette raison que le Mouvement des pays non alignés est persuadé que la convocation d'une troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement pourrait donner l'impulsion politique nécessaire aux négociations, dans d'autres instances, sur l'élimination de la menace des armes nucléaires. Par conséquent, nous demandons à l'Assemblée générale, à sa quarante-deuxième session, d'arrêter une date précise pour la convocation de cette session extraordinaire.

M. Mangwende (Zimbabwe)

La convocation de la Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement en août-septembre de cette année a été un événement d'une grande portée. Dans ce contexte de divergences apparemment impossibles à surmonter et d'une prévision pessimiste selon laquelle la Conférence était condamnée à l'échec, l'adoption d'un document par consensus après trois semaines de négociations sérieuses a été une victoire pour le multilatéralisme. Elle a prouvé la volonté des Etats de collaborer de manière pacifique, sans intimidation ni menace. Ce consensus peut ne pas avoir répondu aux attentes de nombre d'entre nous, mais nous sommes heureux de voir qu'il a jeté une base sur laquelle bâtir. Dans un monde où les dépenses militaires mondiales s'élèvent à environ 2 millions de dollars par minute et menacent de dépasser les 1 000 millions de dollars par an, on ne peut plus faire abstraction des coûts astronomiques en termes de besoins humains non satisfaits, de croissance économique différée et altérée ou d'occasions perdues de coopération constructive. Le Mouvement des pays non alignés attend avec impatience l'examen de cette question importante au cours de la présente session de l'Assemblée générale et de la troisième session extraordinaire consacrée au désarmement.

La relance progressive du multilatéralisme était évidente non seulement lors de la récente conférence sur le désarmement et le développement mais également à Genève lors de la septième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). La convocation de la septième CNUCED dans une période d'incertitude économique internationale et l'adoption par consensus de l'Acte final sont une victoire du multilatéralisme.

Cela permet de progresser dans les négociations économiques, notamment en ce qui concerne les questions interdépendantes de la monnaie, de la finance, de la dette extérieure, du commerce et du développement. La signature ou la ratification de l'accord portant création du Fonds commun pour les produits de base par un plus grand nombre d'Etats au cours de la Conférence nous a rapprochés de la création de ce Fonds commun pour les produits de base. Le consensus intervenu dans les domaines de la dette extérieure et des courants financiers, bien que d'une portée limitée, ouvre de nouvelles perspectives qui vont être examinées de manière plus approfondie au cours de cette session de l'Assemblée générale. Les pays membres du Mouvement non aligné, qui ont participé activement à l'élaboration du consensus à Genève, sont disposés à étudier très attentivement ces nouvelles possibilités.

M. Mangwende (Zimbabwe)

De même, nous espérons progresser sur la base de la résolution 41/202 adoptée à la quarante et unième session, dans laquelle il est reconnu que la crise de la dette extérieure s'aggrave dangereusement et qu'une approche intégrée, impliquant le concours des nations débitrices ou créancières, des institutions financières multilatérales et des banques privées internationales, est nécessaire pour apporter des solutions durables au problème de la dette. Nous sommes heureux que l'on comprenne mieux, dans certains milieux des pays industrialisés créanciers, qu'une approche au cas par cas ne saurait apporter une solution viable au problème de la dette. Certaines suggestions nous inquiètent, selon lesquelles le libre jeu des forces aveugles du marché pourrait à lui seul corriger les déséquilibres du système international par un processus d'ajustement automatique.

Une solution à long terme du problème de la dette serait dans l'adoption d'une série de mesures globales qui reconnaîtraient, entre autres, la nécessité de la croissance dans les pays débiteurs, de la stabilité des prix des produits de base, de l'arrêt du transfert inverse des ressources des pays en développement vers des pays développés et de la reprise des courants de ressources financières vers les pays en développement afin d'atteindre l'objectif de 0,7 % du produit national brut pour l'aide publique au développement, comme convenu dans le cadre de la Stratégie internationale pour le développement, ainsi que l'objectif de 0,15 % du produit national brut pour les pays les moins développés, comme convenu dans le nouveau Programme substantiel d'action. Au sein du Mouvement des pays non alignés, nous sommes persuadés que la convocation d'une conférence internationale sur la monnaie et la finance, avec une participation mondiale, pour répondre aux besoins du développement et du financement de l'économie internationale, notamment dans les pays en développement, n'a déjà que trop tardé. Par conséquent, nous demandons instamment à la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale d'examiner très attentivement les possibilités de mise au point d'un processus préparatoire en vue de la convocation sans délai d'une telle conférence.

Il y a un peu plus d'un an, l'Assemblée générale des Nations Unies, consciente de la situation économique critique du continent africain, a convoqué une session extraordinaire en vue de mobiliser tout l'appui international possible aux efforts faits par les pays de l'Afrique pour assurer leur redressement et leur développement. La collaboration pour le développement qui s'est manifestée alors entre la communauté internationale et l'Afrique, dans le cadre du Programme

M. Mangwende (Zimbabwe)

d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990, était prometteuse pour l'Afrique. Malheureusement, nos espoirs ont été largement déçus. La crise de la dette, l'effondrement du prix des produits de base et la stagnation des courants de ressources vers l'Afrique continuent d'entraver le redressement de l'Afrique. De plus, de nombreux engagements pris par la communauté internationale ne se sont pas traduits dans les faits en termes d'augmentation des courants de ressources vers l'Afrique. Il est donc indispensable que l'Assemblée générale, à sa présente session, étudie de nouveaux moyens de fournir des ressources financières additionnelles pour le développement de l'Afrique, conformément aux engagements pris au cours de la session extraordinaire, afin d'éviter que la situation dans cette partie du monde ne continue de se dégrader.

M. Mangwende (Zimbabwe)

Les pays non alignés sont résolus à jouer leur rôle grâce à l'élargissement des programmes de coopération économique entre pays en développement (CEPD). En juin dernier, le Mouvement a eu l'occasion de se réunir à Pyongyang, en République démocratique populaire de Corée, pour une réunion extraordinaire consacrée exclusivement à la coopération Sud-Sud. Des mesures concrètes visant à donner un nouvel élan au CEPD ont été adoptées. Nous en appelons donc aux Nations Unies pour qu'elles donnent, à travers les mécanismes compétents, tout l'appui nécessaire à ces programmes de coopération Sud-Sud.

Le rapport étroit entre les problèmes de l'environnement et du développement n'est plus à discuter. Nous nous félicitons par conséquent des conclusions du rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement qui a paru au début de l'année. Nous espérons que ce rapport favorisera une prise de conscience de la communauté internationale quant à la nécessité de mobiliser des ressources pour que les pays en développement puissent adopter des stratégies à long terme permettant d'harmoniser des considérations écologiques et des objectifs de développement.

Outre les défis du désarmement et du développement, la scène internationale est toujours le théâtre de nombreux foyers de tensions. Ces crises détournent les parties intéressées des priorités du développement socio-économique et aggravent les tensions internationales. Il est donc essentiel que ces crises soient réglées si nous voulons assurer la paix et la sécurité internationales.

A cet égard, la signature de l'Accord de Guatemala par les cinq présidents centraméricains en août dernier est un événement dont nous nous félicitons vivement et qui augure bien d'un avenir d'espoir et de paix non seulement en Amérique centrale mais dans toute la région de l'Amérique latine et des Caraïbes et, en fait, pour toute l'humanité.

En août de cette année, j'ai eu le privilège de diriger une délégation de neuf membres du Comité permanent du Mouvement des pays non alignés dans le cadre d'une mission à Managua et à Caracas. A cette occasion, nous avons pu rencontrer les ministres des affaires étrangères du Groupe de Contadora et du Groupe d'appui et leur transmettre un message d'appui au processus de paix en Amérique centrale au nom du Mouvement des pays non alignés. Où que nous allions, que ce soit à Managua, à Caracas ou à Panama, nous avons été accueillis par des hommes et des femmes ordinaires dont le seul désir pour leur pays et la région était la paix - la paix



M. Mangwende (Zimbabwe)

pour qu'ils puissent vivre en harmonie et en amitié les uns avec les autres; la paix pour qu'ils puissent consacrer toutes leurs énergies au développement économique et social de leur pays; la paix pour qu'ils puissent espérer; la paix pour un avenir meilleur. Parmi ces hommes et ces femmes ordinaires du Nicaragua, du Panama et du Venezuela, l'on ne pouvait s'empêcher de ressentir cette grande attente et ce grand espoir et, par-dessus tout, cette aspiration puissante à la paix. Les peuples d'Amérique centrale ont osé faire des rêves que certains, par peur ou par cynisme, n'osent même pas concevoir.

L'Amérique centrale souhaite donner sa chance à la paix. Il faut lui en donner l'occasion. Nous avons déjà entendu de cette tribune plusieurs dirigeants de la sous-région présenter leur dossier devant l'Organisation internationale. Nous en entendrons d'autres dans les journées qui viennent. Mais que peut être la réponse de notre auguste assemblée? Comment répondrons-nous à ces appels éloquents? Je crois que la communauté internationale devrait déclarer ouvertement et fermement son appui à l'Accord de Guatemala. Deuxièmement, nous devons inviter solennellement toutes les nations à ne rien faire qui puisse affaiblir cet accord très important. Troisièmement, nous devons demander instamment à la communauté internationale de donner à l'Amérique centrale un appui financier accru pour que la sous-région puisse aborder la solution des problèmes économiques et sociaux qui découlent d'années de perturbations économiques et de négligence. Enfin, je voudrais apporter mon plein appui aux efforts du Secrétaire général à cet égard et lui demander instamment de continuer, conformément à son mandat, de contribuer par tous les moyens possibles à l'application de l'Accord de Guatemala. Une résolution concrétisant ces éléments est à coup sûr le moins que nous puissions faire pour manifester notre appui à cette initiative régionale unique et courageuse.

La dégradation de la situation au Moyen-Orient est un sujet de grave préoccupation pour la communauté internationale. Au début de l'année, il semblait qu'un consensus en faveur de la convocation d'une conférence internationale de paix sur le Moyen-Orient était enfin à notre portée. En effet dans le rapport intérimaire du Secrétaire général (A/42/277), on notait des signes encourageants de "l'intérêt croissant porté par la communauté internationale à l'idée d'une Conférence sur le Moyen-Orient" et "les indices d'un assouplissement des parties sur cette question". C'est afin de promouvoir la convocation prochaine d'une

M. Mangwende (Zimbabwe)

conférence internationale de paix sur le Moyen-Orient que le Président du Mouvement des pays non alignés a convoqué une réunion ministérielle du Comité des non-alignés sur la Palestine à Harare en avril dernier afin de passer en revue l'évolution de la situation à la lumière de la résolution 41/43 D de décembre 1986 de l'Assemblée générale des Nations Unies. Une semaine plus tard s'est tenue la réunion historique à Alger du Conseil national palestinien qui a renforcé l'unité du peuple palestinien faisant ainsi de l'OLP un interlocuteur effectif à la Conférence sur le Moyen-Orient. Depuis lors, les pays non alignés ont engagé des consultations avec le Président du Conseil de sécurité, le Secrétaire général et tous les membres du Conseil de sécurité afin de parvenir à la convocation de la Conférence.

M. Mangwende (Zimbabwe)

Nous attendons encore le rapport final du Secrétaire général sur les possibilités de réunir une telle conférence. Entre-temps, nous demandons instamment aux amis du régime de Tel-Aviv de se déclarer ouvertement en faveur de la convocation d'une conférence internationale de paix sur le Moyen-Orient. Nous leur demandons de bien expliquer à Israël que la communauté internationale ne saurait accepter qu'il mette un veto continu à la convocation de cette conférence. Nous savons qu'Israël écoute ses amis. Car, comme disent les Français, "c'est la vie"; malheureusement le "Lavi" n'est plus. Nous demandons au Conseil de sécurité de se réunir dès que le Secrétaire général aura présenté son rapport final pour qu'il puisse prendre les mesures qui s'imposent en vue de l'ouverture de la Conférence.

Le retour à la paix et à la stabilité dans la région troublée du Golfe doit retenir toute notre attention. A cet égard, nous nous félicitons des efforts déployés par le Secrétaire général pour rétablir la paix dans cette région. Nous demandons à l'Iran et à l'Iraq d'entendre l'appel de la communauté internationale leur demandant de mettre fin immédiatement à une guerre fratricide qui n'aurait jamais dû avoir lieu. Mais nous nous opposons aussi à l'introduction de forces étrangères à la région, car cela ne peut qu'aggraver les tensions dans la région. Par conséquent, nous demandons le retrait de ces forces étrangères du Golfe.

La situation en Afrique australe continue de menacer la paix et la sécurité internationales. L'année écoulée a montré à tous que le régime de Pretoria n'a nullement l'intention de démanteler le système immoral de l'apartheid. Au contraire, le régime raciste a intensifié sa campagne de terreur contre les masses opprimées de l'Afrique du Sud pour défendre son système odieux. La situation s'est bien dégradée, comme cela ressort de la réimposition d'un état d'urgence, du musellement de la presse, de la tendance radicale vers la droite des politiques des Blancs, et d'une campagne systématique et incessante de tortures, d'assassinats, de détentions et d'arrestations d'enfants, de femmes, de travailleurs et d'adversaires de l'apartheid. Un siècle de ténèbres est descendu sur ce pays plongé dans l'obscurité. Il est clair que Pretoria a perdu tout respect, toute crainte d'une communauté internationale divisée. Il s'est consolé dans la complicité des pays

M. Manqwende (Zimbabwe)

qui ont utilisé leur veto au Conseil de sécurité pour le protéger de la colère de la communauté internationale. Il est important que Pretoria n'ait aucun doute quant à son statut de paria en raison de ses politiques odieuses. Mais que faire pour que le message passe? Car à mon humble avis, il faut utiliser une double stratégie. Tout d'abord, nous devons examiner la possibilité de créer un mécanisme international permettant d'assurer le suivi de l'application des différentes sanctions déjà acceptées par la communauté internationale et de faire rapport sur leur application. Cela introduira un élément de responsabilité accrue. Ensuite, nous devons exiger que les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la République fédérale d'Allemagne cessent sur-le-champ de protéger l'Afrique du Sud au conseil de sécurité et demander au Conseil de sécurité d'imposer immédiatement des sanctions obligatoires globales contre l'Afrique du Sud.

La communauté internationale porte une responsabilité spéciale en ce qui concerne l'accession de la Namibie à l'indépendance. Il est grand temps qu'elle accomplisse son devoir. Depuis août dernier, le régime d'apartheid a lancé une malveillante campagne de terreur dans le territoire. Il a submergé le territoire de plus de 100 000 hommes armés qui terrorisent la petite population de Namibie. Les arrestations, les disparitions, les détentions sans procès, les assassinats, sont devenus les méthodes qu'emploie le régime pour asservir la population. Des églises et des écoles ont été démolies, souvent incendiées, lorsque ses membres étaient le moins soupçonnés d'être partisans de la South West Africa People's Organization (SWAPO). Les syndicats et autres mouvements populaires sont assiégés. Pour ses habitants, la Namibie est aujourd'hui l'image même de l'enfer sur terre. La communauté internationale a l'obligation de réagir et de réagir d'urgence et de façon décisive. La Namibie n'est pas libre, car Pretoria continue de l'occuper illégalement pour protéger l'apartheid en Afrique du Sud. L'indépendance de la Namibie est retardée parce que les Etats-Unis ont subordonné la réalisation de l'indépendance de la Namibie au retrait des troupes cubaines de l'Angola.

Par conséquent, l'indépendance de la Namibie est maintenant otage des intérêts des Etats-Unis. Nous avons tous la responsabilité de chercher à persuader les Etats-Unis que le chantage et la prise d'otages sont des actes répréhensibles quel que soit la victime ou le responsable. En outre, nous devons envisager de prendre une série de mesures directes pour remplir nos obligations à l'égard du peuple

M. Mangwende (Zimbabwe)

namibien. Premièrement, nous devons mettre à nu et condamner le règne de la terreur en Namibie à la fois dans les moyens d'information et dans les décisions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité selon le cas.

Deuxièmement, nous devons amorcer le processus d'application de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité. Et enfin, si ces initiatives échouent, nous devons envisager d'autres solutions conformément aux dispositions de la Charte - et elles sont nombreuses - pour que la Namibie accède à l'indépendance.

Les Etats de première ligne et les Etats voisins de Pretoria ont beaucoup souffert ces derniers temps des activités accrues de déstabilisation menées par Pretoria. Par conséquent, nous demandons à la communauté internationale de fournir une assistance matérielle concrète à ces Etats afin qu'ils puissent résister à l'agression de Pretoria. Dans ce contexte, nous demandons un appui accru au Fonds AFRICA (Action for Resisting Invasion, Colonialism and Apartheid) créé par le Mouvement des pays non alignés, à Harare l'année dernière, afin d'aider ces Etats.

M. Mangwende (Zimbabwe)

Malheureusement, des foyers de tensions existent également dans d'autres régions. L'indépendance, la souveraineté, l'intégrité territoriale, l'unité et le non-alignement de Chypre méritent tout notre appui. Cette île magnifique et son peuple chaleureux ne connaîtront jamais la paix aussi longtemps que des troupes étrangères seront stationnées dans l'île et se multiplieront. L'impasse actuelle est dangereuse. Il importe que la communauté internationale, dans un cadre plus officiel s'il le faut, examine les nouvelles mesures à prendre pour rétablir la paix à Chypre.

De même, nous nous inquiétons du fait que les aspirations du peuple coréen à une réunification pacifique demeurent insatisfaites. Nous sommes persuadés que cet objectif peut-être réalisé au mieux par le dialogue et les consultations entre le Nord et le Sud, à l'abri de toute ingérence étrangère et en conformité avec les trois principes d'indépendance, de réunification pacifique et d'unité nationale énoncés dans la Déclaration conjointe Nord-Sud du 4 juillet 1972. A cet effet, il est nécessaire que toutes les troupes étrangères se retirent de la région.

La situation en Afghanistan et au Kampuchea est une source de grave inquiétude pour la communauté internationale. A cet égard, nous insistons sur l'importance des principes de non-ingérence et de non-intervention dans les affaires des Etats souverains et de l'inadmissibilité de l'emploi de la force contre ces Etats. Les peuples afghan et kampuchéen ont le droit de déterminer leur propre avenir, à l'abri de toute ingérence ou coercition étrangère. Il n'y a aucune justification, dans quelques circonstances que ce soit, à l'ingérence ou à l'intervention étrangère dans les affaires intérieures de ces Etats ou de tout autre Etat. Ce sont là des principes sacrés sur lesquels le Mouvement des pays non alignés ne transigera jamais. Nous félicitons le Secrétaire général pour les efforts qu'il déploie en vue de trouver un règlement pacifique à ces conflits et demandons à tous les intéressés de collaborer avec lui à cet égard.

Le droit à l'autodétermination et à l'indépendance de tous les peuples est un principe sacré de notre organisation, proclamé dans la résolution 1514 (XV) du 14 décembre 1960. Lorsque nous nous rappelons que la majorité écrasante des 159 membres de notre organisation sont d'anciennes colonies, nous avons des raisons d'être fiers. Ce succès ne devrait cependant pas nous détourner du besoin de compléter la tâche urgente que nous nous sommes fixée dans cette résolution. Le

M. Mangwende (Zimbabwe)

grand élan vers la liberté et l'indépendance, qui a été amorcé avant les années 60 et qui s'est poursuivi tout au long des années 70, semble se ralentir, et nous nous trouvons à un stade où les forces du colonialisme et de l'impérialisme reprennent des forces pour contrer le désir de liberté de l'humanité. Les cas de la Namibie, du Sahara occidental, de la Nouvelle-Calédonie, de Porto Rico, de la Micronésie et d'autres territoires non autonomes nous rappellent constamment que notre lutte pour l'autodétermination et l'indépendance nationale n'est toujours pas terminée. Nous exigeons l'application immédiate à toutes ces situations de la résolution 1514 (XV) et des autres résolutions pertinentes des Nations Unies.

L'importance de l'Organisation des Nations Unies ne saurait être trop soulignée. Elle est le seul organe vraiment universel qui représente la libre association des Etats sur la base de l'égalité souveraine et qui reflète les espoirs et les aspirations des peuples du monde entier. Par conséquent, nous ne saurions accepter que son rôle soit affaibli. En tournant l'Organisation, en l'empêchant de fonctionner et, plus récemment, en cherchant à la manipuler par la retenue des contributions, de nombreux Etats ont cherché à saper son autorité. S'il y a du gaspillage dans son fonctionnement, nous voulons bien que cela soit corrigé et que les économies qui en résultent soient utilisées à bon escient. Si les Nations Unies peuvent être gérées plus efficacement, tant mieux. Mais ce que nous ne tolérerons pas, ce sont des tentatives de détourner l'Organisation de ses objectifs et d'en pervertir le caractère démocratique par le non-versement des contributions mises en recouvrement, ce qui en soi est un acte coupable et une violation des obligations contractées aux termes de la Charte.

Ceci est notre organisation. En tant qu'organisation universelle, elle doit prêter l'oreille à un électorat des plus variés. Des tentatives mal avisées de la rendre monochrome et de la mettre au service d'intérêts particuliers ne peuvent qu'affaiblir ses nobles objectifs et conduire en fin de compte à sa disparition. Les Nations Unies doivent faire face à une réalité complexe, et il ne suffit pas de dire que cette réalité est plus simple pour qu'elle le soit.

Une tragédie très réelle a frappé notre organisation. En effet, certains Etats pensent qu'ils peuvent la réduire à une approbation sans discussion de leurs politiques individuelles par l'achat de votes. D'autres ont même poussé ce stratagème jusqu'à tenir une comptabilité de ceux qui votent avec eux ou contre eux

M. Mangwende (Zimbabwe)

en cette instance, afin d'utiliser cette information comme un critère qui leur permet de déterminer qui est digne ou non de recevoir leur aide. Nous déplorons cette perversion de l'Organisation qui consiste à en faire une vente aux enchères où les votes vont au plus offrant. Nous ne sommes pas là pour voter pour ou contre un pays, mais pour prendre des décisions sur des questions, en nous fondant sur des principes. Par conséquent, si nous devons juger, jugeons-nous en nous fondant sur notre degré de fidélité aux principes de la Charte. Si l'on veut tenir une comptabilité, qu'elle soit tenue ici même, aux Nations Unies, par des gens qui ne relèvent pas de leur gouvernement, qu'il s'agisse des plus grands spécialistes sur le plan juridique, politique et social. Qu'ils jugent chacun de nous sur la fréquence de ses votes pour la défense des principes de la Charte. Oui, qu'on nous décerne des prix et des encouragements pour notre fidélité à la Charte, instrument auquel nous avons tous souscrit.



M. Mangwende (Zimbabwe)

Cette organisation n'est ni "notre" Organisation ni "leur" Organisation. Le jour où nous la considérerons comme "la nôtre". Le jour où nous la considérerons comme "la nôtre", elle ne sera plus d'aucune utilité pour "eux", pas plus qu'elle ne saurait véritablement "nous" servir. Si elle devenait "la leur", elle ne rendrait pas plus service à "eux" qu'à "nous". C'est uniquement en donnant partiellement satisfaction aux vues de chacun et en exigeant des compromis de tous que les Nations Unies pourront servir tout le monde.

M. ABDULLAH (Oman) (interprétation de l'arabe) : Monsieur le Président, permettez-moi d'emblée de vous féliciter à l'occasion de votre élection au poste de président de l'Assemblée générale. Je suis persuadé que votre expérience et vos compétences dans plusieurs domaines contribueront concrètement au succès de la présente session. Je tiens à souligner que mon gouvernement et ma délégation se tiennent prêts à coopérer avec vous et avec les autres membres de votre bureau.

Qu'il me soit permis de saisir cette occasion pour féliciter votre prédécesseur, M. Humayun Rasheed Choudhury, Ministre des affaires étrangères du Bangladesh, de la façon exemplaire dont il a dirigé les travaux de la quarante et unième session. J'aimerais également profiter de cette occasion pour dire tout le plaisir que nous cause la réélection du Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, pour un deuxième mandat. Voilà qui montre à quel point la communauté internationale a confiance dans le Secrétaire général en tant qu'administrateur des affaires de l'Organisation internationale.

Depuis leur création, les Nations Unies ont toujours fait de leur mieux pour circonscrire les crises dès leur apparition. Si les Nations Unies n'ont toujours pas réussi à instaurer un ordre international exempt des fléaux de la guerre, de la famine et de la maladie comme le souhaitent ardemment les nations et les peuples, ce n'est pas par manque de résolutions ou d'instruments approuvés par les Etats, ni en raison d'un quelconque défaut du cadre juridique de l'Organisation ou d'un manque de clarté de ses buts et principes. Non. Ce dont l'Organisation a terriblement besoin, c'est d'avoir foi en ses buts et principes ainsi que d'une coopération fructueuse entre tous les peuples, dans l'intérêt de tous. Les Nations Unies sont le meilleur moyen de garantir la paix, la sécurité et la coopération internationales. Malgré une situation de plus en plus tendue, sur le

M. Abdullah (Oman)

plan tant régional qu'international, il s'avère de plus en plus urgent et nécessaire que les Nations Unies continuent de jouer un rôle de premier plan dans le règlement des différends et la recherche de solutions pacifiques.

Nous sommes heureux de constater, à certains signes, qu'il est maintenant possible que les Etats dotés d'armes nucléaires parviennent à un accord qui permettrait d'écarter à tout jamais le spectre de la menace nucléaire qui hante la communauté internationale depuis des décennies. L'abandon de la course aux armes nucléaires permettrait de dégager un énorme potentiel et d'immenses ressources qui pourraient servir à la communauté internationale à combattre la maladie, la faim et la pauvreté. Cela réduirait également les zones de tension et rétablirait la tranquillité dans les relations internationales.

Au moment où l'on voit apparaître certains signes qui augurent d'une amélioration du climat des relations entre les deux superpuissances, nous espérons que l'on saura en profiter pour imprimer un élan plus vigoureux et plus efficace à la recherche de solutions aux problèmes qui continuent de menacer la paix et la sécurité.

La communauté internationale a exprimé l'espoir qu'un règlement soit trouvé au conflit entre l'Iraq et l'Iran, une guerre qui épuise plus de ressources humaines et matérielles que ces deux Etats n'en possèdent. La résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité, qui a été adoptée par tous les Etats membres du Conseil, ouvre la voie au règlement de ce conflit. A notre avis, cette résolution a pour objectif l'instauration de la paix, de la concorde et de la coopération entre l'Iraq et l'Iran. Toute mesure que le Conseil de sécurité pourrait prendre par la suite pour atteindre cet objectif ne doit pas se faire sans justification préalable. Le conseil doit, par exemple, éviter les mesures qui ne prévoient pas la création d'un climat favorable à la réalisation d'une paix durable. A notre avis, les Nations Unies doivent prendre des mesures dont les deux parties puissent penser qu'elles sont justes et équitables, ce qui encouragerait tous les intéressés à coopérer aux efforts de paix déployés par le Secrétaire général.

Les pays du Golfe traversent actuellement une crise extrêmement difficile et dangereuse et ils recherchent anxieusement des solutions concrètes à ce problème; non pas des solutions qui auraient pour effet de compliquer ou d'exacerber la crise mais des solutions qui permettraient de ramener le calme et de rétablir la paix.

M. Abdullah (Oman)

Le Sultanat d'Oman a conscience et comprend l'angoisse et la préoccupation éprouvées par la communauté internationale à l'égard de la sécurité de la navigation dans le Golfe. Il reconnaît également le droit de tous les Etats du Golfe de garantir la liberté et la sécurité des navires, en direction ou en provenance de leurs ports. Les attaques dont les navires de commerce font l'objet dans le Golfe ne peuvent se justifier et compromettent les intérêts de tous les Etats du Golfe.

M. Abdullah (Oman)

Elles savent également les principes et les lois les plus fondamentales du transport maritime international. Le Sultanat d'Oman, dans l'exercice de sa responsabilité nationale et internationale concernant la réglementation du transport maritime dans les eaux du détroit d'Hormuz, affirme une fois encore qu'il respecte les règlements arrêtés par la Convention du droit de la mer, ainsi que les règles concernant la sécurité maritime, adoptées par l'Organisation maritime internationale (OMI). Il invite tous les Etats qui utilisent le détroit d'Hormuz à respecter ces règles et règlements.

Les Etats occidentaux font de gros efforts pour draguer les mines qui menacent la sécurité du transport maritime dans le Golfe. Ces activités restent valables tant qu'elles s'inscrivent dans un cadre pacifique et n'empiètent pas sur le conflit régional. A long terme, la protection de la navigation dans les eaux internationales du Golfe doit être régie par les principes des Nations Unies et entreprise dans le cadre d'une action commune en faveur de la légalité internationale, pour empêcher que cette région du Golfe extrêmement instable ne devienne une arène de conflit entre puissances internationales aux intérêts opposés.

La position du Sultanat d'Oman sur la question du conflit entre l'Iraq et l'Iran est claire et nette. Notre objectif est la paix et la stabilité dans la région dans son ensemble. Notre Etat entretient des liens étroits et partage des intérêts avec tous les Etats de la région. Nous ne pouvons jouer un rôle positif dans la solution du différend actuel et servir les intérêts généraux de la région sans la coopération des deux parties au conflit. Ce qui nous rapproche à la fois de la République d'Iraq et de la République islamique d'Iran, ce sont des liens de religion, de bon voisinage, d'histoire et d'intérêts partagés, et la promotion de ces liens cimenterait la coopération et la stabilité dans la région. Compte tenu des liens étroits que nous entretenons avec ces deux Etats frères et de la situation que nous occupons dans le Golfe, nous devons faire tout notre possible pour trouver des solutions appropriées, afin d'instaurer et d'assurer la paix et la stabilité, de restaurer l'esprit de coopération entre les peuples iranien et iraquien et d'amener les deux peuples à coopérer avec tous les peuples du Golfe.

Parmi les questions qui continuent de menacer la sécurité et de préoccuper la communauté internationale, se trouve la question de Palestine, qui est au coeur même du problème du Moyen-Orient. Nous nous félicitons des tendances et indices qui annoncent la tenue d'une conférence internationale de paix sur le Moyen-Orient,

M. Abdullah (Oman)

sous l'égide des Nations Unies, à laquelle assisteraient toutes les parties intéressées. Une fois encore, nous invitons instamment les Etats qui entretiennent des relations étroites avec Israël à user de leur influence pour éliminer tous les obstacles qui continuent d'empêcher la convocation de cette conférence si attendue. Nous lançons cet appel et apportons notre appui à la convocation de la conférence internationale dans l'espoir qu'elle permettra d'atteindre des résultats positifs.

Le peuple palestinien, qui continue de subir l'occupation israélienne, continue d'espérer vivement que grâce à cette conférence il obtiendra la reconnaissance de ses droits légitimes, y compris son droit à l'autodétermination dans sa propre patrie et sur son propre territoire. Tous les peuples de la région souhaitent que la conférence aboutisse à une paix équitable, honorable et durable. Les circonstances actuelles, dans lesquelles toutes les parties au conflit du Moyen-Orient reconnaissent l'importance de la paix, constituent une occasion importante qu'il ne faut pas laisser passer car elle se présente pour la première fois depuis que le conflit a éclaté. Si on ne la saisit pas, l'avenir pourrait bien ne plus en présenter d'autre au Moyen-Orient, l'une des régions les plus instables et les plus dangereuses du monde. Toute tentative future d'abandonner la voie de la paix exposera la sécurité du monde entier aux dangers d'une guerre destructrice.

Nous appuyons les efforts que fait le Secrétaire général, par l'intermédiaire de son représentant, M. Cordovez, pour trouver une solution pacifique au problème afghan et nous appuyons la position du Gouvernement de la République islamique du Pakistan à ce sujet. Nous espérons que des progrès rapides seront faits lors des entretiens qui ont lieu actuellement entre les parties intéressées, sous les auspices des Nations Unies, pour que le peuple musulman de l'Afghanistan puisse accéder à son droit de vivre en paix dans sa patrie, avec le système de gouvernement de son propre choix, sans ingérence dans ses affaires intérieures.

Nous croyons que la proposition en huit points adoptée, le 17 mars 1986, par le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique pourrait servir de base à une solution du problème kampuchéen. Parlant de ce problème, nous ne pouvons que louer les efforts déployés par l'Association des nations du Sud-Est asiatique, et en particulier les efforts méritoires de M. Mochtar Kusumaatmadja, Ministre des affaires étrangères de la République d'Indonésie, au nom des Etats de

M. Abdullah (Oman)

l'Association, pour promouvoir le processus de paix eu égard à ce problème. Nous espérons que le Viet Nam et toutes les parties directement intéressées par la question tiendront compte de ces efforts pour que le peuple kampuchéen puisse choisir lui-même le système de gouvernement qui lui paraît approprié.

L'instabilité des relations entre la Corée du Nord et la Corée du Sud est un élément qui s'étend à toute la péninsule Coréenne. Un dialogue pacifique entre les deux parties est le seul moyen permettant de concilier les points de vue des deux Etats, et l'admission de la Corée du Nord et de la Corée du Sud aux Nations Unies fournirait par conséquent un meilleur climat pour renforcer et développer le dialogue pacifique entre les deux pays, contribuant ainsi à la détente dans la région. Le Sultanat d'Oman, qui croit fermement au caractère international des Nations Unies, se féliciterait de tout effort international pour faire admettre les deux Etats coréens dans cette organisation.

Le fait que la justice économique, politique et sociale n'ait pas été respectée en Afrique du Sud pose une menace à la paix et à la stabilité de toute la région de l'Afrique australe et constitue en outre un défi majeur à la volonté de la communauté internationale. La détérioration de la situation politique et sociale en Afrique australe est le résultat inévitable et direct de la politique poursuivie par le Gouvernement de l'Afrique du Sud, qui foule aux pieds les règles les plus essentielles de conduite civilisée.

M. Abdullah (Oman)

Nous condamnons les mesures arbitraires prises par le Gouvernement de l'Afrique du Sud à l'encontre de la majorité noire et nous ne pouvons que nous associer à ceux qui exigent l'indépendance immédiate de la Namibie par la mise en oeuvre de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité. Le maintien par l'Afrique du Sud de son occupation militaire de la Namibie et son obstination à maintenir un système de discrimination raciale ne peuvent que provoquer plus d'effusions de sang et saper la sécurité et la stabilité dans cette partie importante du monde.

Le Sultanat d'Oman, s'efforçant de maintenir l'équilibre dans notre région et de mettre cette dernière à l'abri des rivalités des superpuissances, n'a cessé de demander l'application rapide de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix, contenue dans la résolution 2832 (XXVI) de l'Assemblée générale de 1971. L'évolution des événements dans la région montre que la mise en oeuvre de la Déclaration constituerait un pas important vers l'instauration de la paix et de la sécurité internationales. Il ne fait aucun doute que la convocation d'une conférence sur l'océan Indien n'a que trop tardé et doit prendre place si nous voulons mettre en oeuvre la Déclaration. Nous regrettons que la conférence ait été renvoyée une fois de plus et espérons que la résolution du Comité spécial de l'océan Indien, adoptée par consensus lors de sa dernière session et demandant la convocation de la conférence au plus tard en 1990, constituera une décision définitive.

La crise qui prévaut en Amérique centrale affecte l'harmonie des relations entre les peuples de la région ainsi que leur sécurité et leur stabilité. Le plan de paix adopté par les chefs d'Etat centraméricains est une mesure appropriée et significative dans le processus de paix de la région. Il renforce également et vient compléter les efforts de paix que le Groupe de Contadora ne cesse de déployer. Nous espérons que l'accord marquera le début d'une ère de paix et de stabilité pour les peuples de la région.

Des signes encourageants d'accord apparaissent. Il semble que les deux superpuissances sont sur le point de prendre des décisions en vue d'éliminer d'Europe certaines catégories d'armes nucléaires à moyenne portée. Cet accord sera indubitablement d'un intérêt majeur, étant donné qu'il conduira, pour la première

M. Abdullah (Oman)

fois, à un retrait et une destruction mutuels de systèmes d'armes déjà opérationnels. Autre résultat significatif de cet accord, le sentiment mutuel de confiance né entre les deux Etats et la reconnaissance de la nécessité d'un tel accord. Nous espérons que tout accord sur les armes nucléaires à moyenne portée ne sera pas considéré comme une fin en soi, mais comme un pas vers un programme global et complet de désarmement et vers l'élimination totale de toutes les armes nucléaires. Nous voudrions saisir cette occasion pour dire combien nous sommes satisfaits des résultats enregistrés à la Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement, tenue à New York du 24 août au 11 septembre 1987, et nous les appuyons. Nous pensons que la convocation de cette conférence - la première sous les auspices des Nations Unies - renforce la confiance de la communauté internationale en cette organisation, intensifie l'intégration entre les nations et souligne le rôle de la solidarité dans la solution des problèmes internationaux.

Au cours des années 80, l'économie mondiale a accusé des changements structurels qui ont eu des effets à long terme sur toutes les économies tant des pays industrialisés qu'en développement. Parmi les facteurs principaux de ces nombreux changements, on peut citer les suivants : progrès technique; internationalisation croissante des marchés commerciaux et financiers; et, en particulier, politique économique globale des grands pays industrialisés. Ces changements ont eu des effets négatifs sur la croissance et le développement du monde en général et des pays en développement, en particulier.

Le monde traverse actuellement une crise économique grave, dont les manifestations les plus évidentes sont l'effondrement des prix des produits de base; la détérioration des termes de l'échange au détriment des Etats producteurs de ces produits de base; l'aggravation de la crise de la dette; la prolifération des tendances protectionnistes; l'instabilité des taux de change des monnaies principales et une réduction marquée des flux de financement à destination des pays en développement.

Tout cela s'assortit d'un ralentissement de la croissance économique mondiale et du fléchissement du revenu par habitant réel moyen des pays en développement. Du fait que les pays riches continuent de tolérer ces politiques, les pays en



M. Abdullah (Oman)

développement retournent à un état de stagnation et de pauvreté et se voient nier l'opportunité d'atteindre des taux de croissance plus élevés et de revitaliser leurs économies.

S'opposer à la promotion des prix des produits de base, notamment du prix du pétrole, sur une base équitable avec les prix des produits manufacturés, aura certainement des conséquences négatives sur les activités économiques des pays en développement et ne fera que compliquer davantage le problème de la dette du tiers monde. Nous demandons un redressement réel de la balance des paiements et des échanges commerciaux sur la base de la justice et de l'égalité, afin que soient sauvegardés les intérêts des deux parties. Nous réaffirmons l'importance que revêt la relance d'un dialogue sérieux et constructif entre les nations du nord et du sud afin de réaliser cet objectif.

Nous avons besoin plus que jamais d'un monde dans lequel la justice et la paix régneraient entre toutes les nations, quelles que soient leur taille et leur puissance économique, militaire et politique. Nous croyons fermement que les Nations Unies offrent la structure dans le cadre de laquelle cet objectif doit être réalisé. C'est pour cette raison que nous devons redoubler d'efforts pour renforcer les fonctions des Nations Unies et accroître leur efficacité en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales. Et cela ne peut se faire que si les Etats Membres assument le rôle qu'ils sont appelés à jouer pour promouvoir l'Organisation, en respectant sa charte, afin qu'elle puisse réaliser ses nobles objectifs et préserver ses réalisations.

M. MLADENOV (Bulgarie) (interprétation du russe) : Camarade Président, permettez-moi de vous féliciter cordialement de votre élection aux hautes fonctions de président de la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Nous sommes persuadés que, sous votre direction éclairée, l'Organisation mondiale adoptera des décisions importantes au nom de la paix et de la prospérité des peuples.

Je veux également exprimer la confiance de mon pays en le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Pérez de Cuéllar, et déclarer que nous sommes disposés, comme par le passé, à lui apporter le soutien le plus complet dans l'exercice de ses fonctions lourdes responsabilités.

Chaque session que tient l'Assemblée générale nous rapproche du XXI<sup>e</sup> siècle. Dans l'histoire de l'humanité, aucune époque ne peut se comparer à celle dans laquelle nous vivons actuellement; de même, aucune époque n'a abordé les questions dont nous débattons aujourd'hui. La découverte des secrets de l'atome et la conquête de l'espace sont les caractéristiques les plus remarquables d'une révolution scientifique et technique sans précédent. Malheureusement, les possibilités que le génie et le talent humains ont ouvertes, ont été utilisées à des fins de destruction. Deux perspectives s'offrent en même temps à l'humanité : d'une part, un grand essor matériel et spirituel, de l'autre, son autodestruction. Tel est le paradoxe tragique de notre siècle nucléaire et spatial.

Un des traits caractéristiques de l'étape actuelle : l'ampleur et la complexité des problèmes auxquels se heurtent les peuples et les Etats, leurs intérêts réciproques, parfois incompatibles. Mais, en dépit de toutes les contradictions qu'il renferme, le monde contemporain devient de plus en plus interdépendant, de plus en plus unifié. La menace qui se profile d'une catastrophe nucléaire lie, de façon objective, les Etats et les systèmes sociaux dans une même destinée. La mort radioactive et "l'hiver nucléaire" ne connaissent aucune frontière qu'elle soit géographique, politique, ou idéologique. Cette réalité, de même qu'une série d'autres facteurs de portée globale, sociaux, économiques et écologiques, a fait passer au premier plan la nécessité d'une nouvelle pensée politique et d'une nouvelle approche des affaires internationales.

La sécurité pour tous, la confiance mutuelle, des efforts concertés pour créer un monde sans violence et sans guerre, sans famine et sans misère, un monde

M. Mladenov (Bulgarie)

d'harmonie entre l'homme et la nature, telle est l'essence du système global de paix et de sécurité internationale proposé par les pays socialistes. Ce n'est que de internationales proposé par les pays socialistes. Ce n'est que de cette façon qu'il sera possible de résoudre le dilemme devant lequel se trouve aujourd'hui l'humanité. Il va de soi qu'aucun Etat ou groupe d'Etats ne peut prétendre être en mesure de proposer aux autres Etats un modèle parfait pour l'avenir. Cependant, notre délégation estime qu'il s'agit là d'une approche rigoureuse du problème de la survie de l'humanité et de la continuation de la civilisation. En développant et en enrichissant un dialogue sur ces questions qui intéressent tous les peuples et tous les Etats de notre planète, la présente session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies s'acquitterait de ses importantes obligations à l'égard des générations futures.

A l'âge nucléaire, l'essentiel des questions de sécurité réside sans aucun doute dans la nécessité d'éliminer toute base matérielle susceptible de déclencher une guerre de destruction. Quarante-deux ans après l'explosion de deux bombes atomiques - d'un modèle primitif comparé à ceux d'aujourd'hui - il a été accumulé dans le monde plus de 50 000 ogives nucléaires. On assiste à la création d'armes de destruction massive de plus en plus mortelles. A chaque étape de la course aux armements, la sécurité du monde, loin de s'accroître, diminue de façon critique. Le spectre d'une apocalypse nucléaire dévastatrice, entrevue lors de l'agonie d'Hiroshima et de Nagasaki, hante de plus en plus l'esprit et la conscience de l'homme moderne.

Alors que près 1 000 milliards de dollars sont consacrés chaque année à la production de moyens de destruction, 13 millions de personnes meurent de malnutrition. Qu'il me soit permis de rappeler les paroles de la fille éminente de l'Inde, Indira Gandhi : "L'indépendance et le développement sont indissociables du désarmement et de la paix". Mon pays est profondément persuadé que l'application de mesures concrètes de désarmement, non seulement éloignera la menace à la vie humaine, mais encore permettra d'affecter davantage de ressources à son amélioration.

Le bon sens et l'aspiration au bien et à la créativité n'ont jamais fait bon ménage avec la philosophie et la politique de la force. D'après les lois de la dialectique, l'augmentation du danger nucléaire s'est accompagné d'une activité et

M. Mladenov (Bulgarie)

d'une influence accrues des forces qui reconnaissent le caractère inadmissible, absurde et criminel de la guerre nucléaire, de même que les méfaits de la course aux armements. Depuis plusieurs années, des instances œuvrent pour la paix et le désarmement, et des entretiens ont eu lieu sur la limitation des armements et la stabilité stratégique. Un tournant décisif dans ce processus difficile, et souvent laborieux, est apparu avec la proclamation par l'Union soviétique d'un programme d'élimination de toutes les formes d'armes de destruction massive d'ici à l'an 2000. Un tel programme ouvre une voie directe et réaliste vers un monde exempt d'armes nucléaires. C'est ainsi que la rencontre de Reykjavik a été rendue possible. Pour la première fois, on a pu envisager des progrès importants en matière de désarmement.

Une première percée significative serait l'élimination par les Etats-Unis et l'Union soviétique des missiles de courte et moyenne portée. Chacun sait combien le chemin parcouru a été long. La proposition relative au "double zéro global" a en effet éliminé tous les obstacles. Il y a quelques jours, le monde a appris avec une satisfaction profonde que deux grandes puissances étaient parvenues à un accord de principe sur l'élimination de ces types d'armements. Le monde salue cette réussite comme étant un prélude à l'assainissement du climat international.

Le Président du Conseil d'Etat de la République populaire de Bulgarie, Todor Jivkov, déclarait à l'occasion de cet accord de principe :

"Nous croyons sincèrement que la signature prochaine de cet accord non seulement conduira, pour la première fois dans l'histoire, à l'élimination de deux catégories d'armes nucléaires, mais encore nous incitera à viser encore plus haut ... elle aura une incidence positive sur le développement des relations entre les deux Etats, sur le dialogue entre l'Est et l'Ouest, sur l'ensemble du climat international."

L'élimination de ce type de missiles revêtira une signification politique majeure dans les efforts qui seront déployés ultérieurement dans le domaine d'un désarmement réel. Il ne faut cependant pas oublier que ces types d'armes ne sont qu'une des composantes de l'ensemble de la confrontation militaro-stratégique. L'étape suivante à long terme pourrait être l'élimination de 50 % des armes stratégiques offensives dans le cadre du respect scrupuleux du Traité sur les missiles antimissiles ballistiques.

M. Mladenov (Bulgarie)

A cet égard, je tiens à dire qu'à notre avis mûrement réfléchi, la mise au point et le déploiement d'armes de frappe spatiales ne nous permettront nullement de sortir de cette situation de "destruction mutuelle assurée" que déplore le monde entier. Non seulement les travaux sur l'initiative de défense stratégique n'ont pu diminuer le rythme de l'armement nucléaire, mais ils ont abouti à la mise au point d'armes qualitativement nouvelles, y compris la troisième génération d'armes nucléaires.

M. Mladenov (Bulgarie)

Il est clair que ce nouveau système sera extrêmement déstabilisant et s'ajoutera aux arsenaux déjà existants des armes offensives. On cherche à lui conférer un rôle essentiel dans la conquête de la supériorité militaire. C'est pourquoi mon pays est favorable à l'interdiction universelle du déploiement des armes dans l'espace.

La Conférence de Genève est appelée à jouer un rôle important dans la mise au point d'accords sur l'éventail complet des questions clefs relatives au désarmement. Au cours de ses récents travaux, elle a réalisé des progrès relatifs à la question de l'interdiction des armes nucléaires, ce qui constitue un élément positif. De véritables perspectives d'entente sur le texte d'une convention correspondante se dessinent de plus en plus. La République populaire de Bulgarie fera tout son possible pour que ses travaux soient couronnés de succès. Nous espérons sincèrement qu'une solution satisfaisante à ce problème extrêmement important ne sera pas entravée par des actions unilatérales en vue d'un réarmement chimique.

Il est admis depuis longtemps que la cessation complète des essais d'armes nucléaires revêt un caractère d'urgence et est un préalable à la conclusion d'autres accords de désarmement. L'Union soviétique, en respectant son moratoire unilatéral pendant plus d'un an et demi, a ainsi démontré qu'elle est disposée à prendre immédiatement des mesures pratiques dans ce domaine. Le fait que les Ministres des affaires étrangères de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et des Etats-Unis se sont mis d'accord au cours de leur réunion pour débiter des entretiens bilatéraux dont l'objectif final est de réaliser l'interdiction générale et complète des essais d'armes nucléaires donne des raisons d'espérer.

Assurer la sécurité en réalisant le désarmement ne se réduit pas uniquement à éliminer des armes nucléaires ou d'autres moyens de destruction massive. Cela suppose également une réduction des armes classiques et des forces armées au niveau minimum nécessaire à la défense. Dans la déclaration des Etats membres du Pacte de Varsovie, adoptée à Budapest, figure un programme réaliste de mesures radicales sur le désarmement classique et sur la réduction de l'affrontement militaire "de l'Atlantique à l'Oural". Nous sommes convaincus que les consultations

M. Mladenov (Bulgarie)

officieuses qui ont débuté à Vienne entre les membres du Pacte de Varsovie et de l'OTAN évolueront vers des négociations sérieuses destinées à régler les problèmes essentiels à long terme.

Les pays socialistes ne réduisent pas le système de sécurité aux seuls domaines politique et militaire mais le considèrent comme un ensemble de rapports concernant les domaines économique, social, humanitaire et écologique. En fin de compte, l'objectif de nos initiatives de paix est d'assurer aux nations et aux individus des conditions de vie véritablement humaines, de respecter l'homme en tant que valeur essentielle de la vie, créateur de la richesse et du progrès.

Les efforts universels destinés à garantir les droits de l'homme et à favoriser la coopération internationale dans les domaines social et humanitaire devraient, dans leur ensemble, être destinés à "humaniser" les relations internationales, à les démocratiser et à créer des garanties morales et sociales pour assurer le maintien de la paix. A cet effet, des efforts concertés et soutenus seront de toute évidence nécessaires pour réaffirmer les idées de paix, de désarmement et de sécurité internationale, pour améliorer la connaissance et la compréhension mutuelles et pour traduire dans une norme fondamentale à la vie internationale le droit naturel de tout homme de vivre dans des conditions de paix et de liberté.

Une condition indispensable à "l'humanisation" des relations internationales et à la protection des droits de l'homme en tant qu'élément de la sécurité internationale est d'assurer à chaque peuple le droit de déterminer librement son propre avenir sans ingérence extérieure, de choisir son système social, de gérer ses ressources naturelles et de participer à la répartition internationale du travail sur une base juste et équitable.

Il est tout aussi manifeste que pour créer un monde plus humain et plus sûr, il est absolument nécessaire d'éliminer l'apartheid, le racisme, le chauvinisme agressif, la discrimination raciale et l'intolérance religieuse. Il est nécessaire d'éliminer ces facteurs économiques et sociaux profondément enracinés qui sont à l'origine des violations massives des droits de l'homme.

En d'autres termes, la coopération internationale dans le domaine humanitaire et social est possible, nécessaire et utile sur la base d'une approche d'ensemble de la question des droits de l'homme collectifs et individuels, politiques et socio-économiques. Nous appuyons la proposition tendant à convoquer, à Moscou, une

M. Mladenov (Bulgarie)

conférence représentative des Etats parties à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe qui examinerait toute la gamme des questions humanitaires dans leur unité, y compris les questions relatives aux contacts humains, à l'information, à la culture et à l'éducation.

Il n'est pas possible d'imaginer un système international stable sans une coopération économique équitable et mutuellement avantageuse. Il est nécessaire d'éliminer la discrimination sous toutes ses formes, d'alléger, dans la mesure du possible, le fardeau de l'endettement dont souffrent les pays en développement et de restructurer le système monétaire international.

Il est également nécessaire de mener une action concertée au niveau mondial pour réparer les dommages causés par les catastrophes naturelles, protéger l'environnement et les ressources naturelles, et lutter contre la maladie et la pandémie de SIDA.

Il est tout aussi urgent d'établir une large coopération internationale afin de lutter contre la criminalité et, notamment, contre le terrorisme international. La République populaire de Bulgarie réaffirme sa volonté de contribuer à coordonner les mesures efficaces, y compris celles qui figurent dans le cadre des Nations Unies, pour endiguer ce phénomène dangereux et inquiétant.

Il convient de renforcer davantage les mesures internationales contre la fabrication, l'abus et le trafic illicite des drogues à l'échelle mondiale. A cet égard, la Bulgarie qui se trouve à un carrefour international important, a agi avec zèle et fermeté afin de protéger la santé physique et mentale de ses propres citoyens et de ressortissants étrangers sur son territoire qui se trouvent menacés par ce fléau de la civilisation moderne.

Il n'est guère nécessaire de décrire tous les secteurs où une telle coopération pourrait être envisagée. Il est important de souligner que ces possibilités existent et que nous pouvons les utiliser si nous manifestons avant tout la volonté d'aborder les problèmes dans une nouvelle perspective et d'abandonner les stéréotypes du passé. La question qui se pose à nous aujourd'hui n'est pas de savoir qui profite de la coopération, car la réponse à cette question est claire : tout le monde en profite. La question que nous devons nous poser est la suivante : que perdrons-nous en l'absence de coopération? Certains se font peut-être encore des illusions mais la réponse à cette question n'est pas moins catégorique : nous risquons de tout perdre.



M. Mladenov (Bulgarie)

En nous inspirant de ses positions de principe sur les questions fondamentales relatives à la paix, à la sécurité et à la coopération, la République populaire de Bulgarie a participé activement au processus pan-européen. Mon pays a proposé une série d'initiatives concrètes à la réunion de Vienne des Etats parties à la Conférence d'Helsinki. A ce stade, il incombe essentiellement à cette réunion d'assurer la transition entre les discussions et l'élaboration d'éléments concrets d'un futur document final.

Je tiens à rappeler qu'un anniversaire célèbre sera bientôt commémoré par toute l'humanité : le soixante-dixième anniversaire de la grande révolution socialiste d'octobre. C'est un événement qui est à l'origine d'une révolution dans les affaires internationales et qui a instauré pour la première fois les conditions d'une démocratisation des relations internationales et de la coexistence pacifique.

M. Mladenov (Bulgarie)

Une nouvelle pensée politique aujourd'hui reçoit un appui de plus en plus grand, qui revient à examiner toute question internationale du point de vue de la recherche d'une solution mutuellement acceptable et non pas de façon dogmatique, sous l'angle des intérêts stratégiques et militaires. Aucun Etat, aussi puissant soit-il, n'a le droit d'adopter unilatéralement des décisions dont dépend le sort de peuples et de pays entiers. On ne résoudra pas les conflits actuels en imposant par la force un diktat. Comme l'a noté Mikhaïl Gorbatchev dans son article consacré à l'ouverture de la présente session de l'Assemblée générale :

"... il est nécessaire de trouver de nouvelles règles pour la coexistence sur notre planète unique, des règles qui répondent aux nouvelles exigences et conditions de notre temps."

Le dialogue, le sens des responsabilités, des efforts collectifs honnêtes en faveur de la coopération, voilà quels sont les meilleurs moyens de régler les problèmes partout où existent des conflits et où la paix et la sécurité sont menacées dans une région déterminée ou dans le monde de façon générale.

La situation dans la région du golfe Persique est particulièrement alarmante. Depuis sept ans s'y déroule une guerre sanglante entre l'Iran et l'Iraq. Elle a entraîné des souffrances indicibles pour ces peuples amis. La position de la Bulgarie est constante et se fonde sur les principes suivants : la guerre est contraire aux intérêts des deux pays; elle crée des conditions propices à une ingérence extérieure intéressée et risque de conduire à un approfondissement imprévisible de la crise. En tant que membre non permanent du Conseil de sécurité, la Bulgarie a participé à l'adoption de la résolution 598 (1987). L'application intégrale de cette résolution est le meilleur moyen de garantir le règlement politique pacifique des questions conflictuelles. Nous appuyons le Secrétaire général des Nations Unies qui a une mission lourde de responsabilités, à savoir trouver une solution équitable à ce problème.

Il n'est plus possible de remettre à plus tard la solution juste et globale du conflit du Moyen-Orient. En réaffirmant notre position, nous exprimons l'espoir que seront bientôt levés les obstacles lors d'une conférence internationale sur le Moyen-Orient à laquelle participeraient toutes les parties intéressées, y compris l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), seul représentant légitime du peuple palestinien.

M. Mladenov (Bulgarie)

Un foyer de tension continue d'exister en Amérique centrale. Voilà pourquoi nous jugeons opportun et nécessaire que les présidents des cinq pays d'Amérique centrale adoptent une procédure en vue d'y instaurer une paix durable. Un rôle important dans l'élimination de ce foyer de tension incombe aux initiatives de paix du Groupe de Contadora et du Groupe d'appui.

La République populaire de Bulgarie demande la cessation immédiate de l'odieux système d'apartheid et de l'occupation illégale de la Namibie, la stricte application de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité et elle s'oppose à l'agression brutale de Pretoria contre les Etats africains.

A proximité immédiate des frontières de la Bulgarie, la situation qui existe à Chypre reste une source de dangers pour la paix et la sécurité de la région. Il s'agit d'un exemple classique d'agression, d'occupation et d'annexion d'une partie d'un pays souverain. En tant qu'Etat des Balkans, la République populaire de Bulgarie est tout particulièrement désireuse que soit trouvé un règlement juste et durable au problème de Chypre. L'issue à la situation actuelle passe par la convocation d'une conférence internationale sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies. Les aspects intérieurs du problème doivent manifestement être réglés par des moyens pacifiques et grâce à des négociations qui prennent en compte les intérêts légitimes de la population autochtone de Chypre et l'intégrité territoriale, la souveraineté et le statut de pays non aligné de la République de Chypre.

La République populaire de Bulgarie appuie la politique constructive du Gouvernement afghan qui vise à rétablir la paix et à faire de l'Afghanistan un pays indépendant et non aligné.

Nous notons avec satisfaction que la politique de réconciliation nationale du Kampuchea répond aux intérêts vitaux du peuple de ce pays.

La République populaire de Bulgarie appuie les initiatives en faveur de la réunification démocratique de la Corée, ainsi que les propositions de la République démocratique populaire de Corée visant à faire de la péninsule Coréenne une zone exempte d'armes nucléaires.

La Charte des Nations Unies stipule - et cela est confirmé par la pratique des relations internationales - que la sécurité régionale entre pour une part importante dans la sécurité du monde dans son ensemble. Nous souhaitons souligner à cet égard que nous attachons une importance particulière à la situation des

M. Mladenov (Bulgarie)

Balkans. La République populaire de Bulgarie s'efforce obstinément de renforcer les tendances positives dans les relations entre les Etats des Balkans et d'améliorer la confiance et les relations de bon voisinage dans cette région. Les propositions de la République populaire de Bulgarie quant à la conclusion d'accords bilatéraux prévoyant un code de relations de bon voisinage, la renonciation aux revendications territoriales et les dispositions sur l'interdiction d'employer le territoire d'un pays à des fins hostiles à un autre pays, de même que les autres initiatives qu'elle a prises dans le domaine de la coopération bilatérale et multilatérale sont bien connues. On connaît tout aussi bien notre idée selon laquelle la conclusion d'accords bilatéraux sur l'interdiction de l'emploi de la force et sur le règlement pacifique des différends qui menacent la paix et la sécurité constituerait un premier pas dans cette direction.

La République populaire de Bulgarie est par principe un ferme partisan de la création de zones dénucléarisées. Nous restons inébranlables dans notre conviction que la transformation de la péninsule des Balkans en une zone exempte d'armes nucléaires et chimiques contribuerait à améliorer le climat dans la région, en Europe et au plan mondial et répondrait pleinement aux intérêts des peuples des Balkans. Dans la pratique, nous faisons tout notre possible à cette fin. Nous avons également proposé que les Etats des Balkans concluent des accords sur la protection écologique de la péninsule et sommes disposés à prendre des mesures concrètes à cet égard.

L'Organisation des Nations Unies est chargée d'une mission exceptionnelle : maintenir la paix et renforcer la sécurité. Nous ne pouvons pas imaginer les relations internationales dans leur structure contemporaine ni leur développement pacifique sans une contribution décisive de l'Organisation des Nations Unies. Nous ne pouvons pas non plus imaginer pouvoir régler sans elle les problèmes mondiaux les plus importants, depuis le désarmement jusqu'aux questions humanitaires. La Bulgarie continuera d'appuyer comme par le passé les activités de l'Organisation mondiale et, dans toute la mesure de ses forces, elle s'efforcera de contribuer à en améliorer l'efficacité.

La politique étrangère de la République populaire de Bulgarie obéit à l'intérêt supérieur de notre pays et de notre peuple, et les caractéristiques de notre société socialiste reflètent pleinement le processus dynamique de restructuration et de croissance accélérée qui est en cours aujourd'hui dans notre

M. Mladenov (Bulgarie)

pays. Il s'agit d'une économie nationale plus efficace, d'une démocratisation toujours plus poussée de la vie sociale et politique et d'une sensible élévation du niveau de vie et du niveau culturel de notre peuple. Nous discutons ouvertement avec le monde de nos soucis et de nos problèmes. Nous proposons sincèrement notre aide là où nous le pouvons et recherchons la coopération des pays plus expérimentés et plus développés que nous.

M. Mladenov (Bulgarie)

En tout état de cause, les changements intervenus dans notre pays offrent de nouvelles possibilités favorables à nos activités internationales et permettent une coopération plus active avec nos partenaires dans tous les domaines et à tous les niveaux. Comme je l'ai déjà souligné, le principal but de cette coopération est de favoriser le renforcement des liens d'amitié avec tous les pays, au nom de la paix, de la sécurité, du développement libre et indépendant des peuples, du bien-être et de la prospérité de l'humanité.

Je réaffirme que la République populaire de Bulgarie continuera d'appliquer résolument cette politique, qui est conforme aux buts et principes de l'Organisation des Nations Unies.

La séance est levée à 13 h 10.